TOURNOI NATIONAL B DE L'ASM GIGEAN TT
SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 AVRIL 2026
N° d'homologation : …

Halle des Sports, 2 rue Paul LANGEVIN à GIGEAN (34770) sur 28 tables agréées FFTT.
La salle ouvrira dès 8h du matin

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1. Le juge arbitre du tournoi sera François Dumont (JA3), secondé par deux assistants du club. Toutes les décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel.

Article 2. Les inscriptions devront être effectuées exclusivement via **Hello Asso**. Pour toute question vous pouvez nous joindre par mail à tournoiasmgigeantt@gmail.com ou SMS au N° de téléphone 06.83.14.61.85 auprès de Justine GONIN. Les inscriptions devront être réalisées au plus tard le vendredi 24 Avril 19h00 sur le site internet prévu à cet effet.
Les droits d'engagement sont fixés :
- 9€ pour un tableau
- 16€ pour deux tableaux
- 22€ pour trois tableaux.

https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-municipale-gigeannaise/evenements/inscription-tournoi-de-gigean-25-26-avril-2026

Article 3. En cas d'annulation d'inscription avant le mercredi 22/04/2026 à 19h00, 20% des sommes versées seront retenues pour frais de gestion, 80 % du montant payé vous sera remboursé. En cas de désistement après le mercredi 22/04/2026 à 19h00, un remboursement de 50% des droits d'inscription est possible sur justificatif uniquement.

Article 4. Le tournoi comprend les 18 tableaux ci-dessous - Heure **prévisionnelle** de fin de : 22h30

Date	Tableau	Série	Fin Pointage	Démarrage	Heure Finale	Places dispo
Samedi 25	A	500-1199	8h40	9h00	19h00	84
	B	800-1599	9h40	10h00	19h30	72
	C	500-799	10h40	11h00	20h00	60
	D	1000-1999	11h40	12h00	20h30	72
	E	700-1399	12h40	13h00	21h00	72
	F	Féminin	13h40	14h00	21h00	24
	G	500-999	14h40	15h00	21h30	60
	H	1000-1799	15h40	16h00	22h00	48
	I	Handicap	16h15	16h45	22h00	64

Date	Tableau	Série	Fin Pointage	Démarrage	Heure Finale	Places dispo
Dimanche 26	J	700-1499	8h40	9h00	19h00	72
	K	500-699	9h40	10h00	19h30	72
	L	Toutes séries	10h40	11h00	20h00	72
	M	500-1099	11h40	12h00	20h30	72
	N	1100-1899	12h10	12h30	21h00	60
	O	700-1299	13h15	13h45	21h00	60
	P	1300-N°800	14h40	15h00	21h30	48
	Q	500-899	15h15	15h45	22h00	48

	R	900-1699	16h15	16h45	22h00	48

Article 5. Le tournoi est organisé par l'ASM GIGEAN TT, club affilié à la fédération française de tennis de table sous le numéro 11340014.

Article 6. Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

Article 7. Ce tournoi est un tournoi National homologué. Il est ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s de la FFTT.

Article 8. La participation est limitée à 3 tableaux par jour pour chacun des participants.

Article 9. Les classements pris en compte pour ce tournoi sont ceux du début de la 2ème phase 2025/2026.

Article 10. Les performances seront prises en compte pour les classements (sauf tableau Handicap)

Article 11. Afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible, il est demandé aux joueurs de respecter les horaires et d'avoir confirmé leur pointage 30 minutes avant le début de leur tableau (date et heure de clôture des engagements).

Article 12. Pour tous les tableaux (sauf tableau handicap), l'entrée se fait par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe.

Article 13. Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur. Des chaussures de sport spécifiques sont recommandées pour jouer dans le gymnase. Les balles plastiques (homologuées ITTF) devront être fournies par les joueurs.

Article 14. L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi et d'annuler ou de modifier la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 15. En cas de forfait ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV, 202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 16. Les vainqueurs devront ramener à la table d'arbitrage la plaquette de la partie qu'ils viennent de disputer en s'assurant du résultat indiqué.

Article 17. La responsable du tournoi sera Jean-Pierre BELMONTE (06 48 64 00 30)

Article 18. La dotation totale du tournoi est de 4000 € en chèque. Les tableaux seront primés à partir des demi-finales. Une coupe sera remise à chaque vainqueur.

Article 19. Il n’y aura pas d’interruption pour les repas. Buvette et restauration (chaud et froid) seront à votre disposition sur place.

Article 20. Le club ASMGIGEAN TT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur du complexe sportif. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer ou de vapoter dans le complexe sportif. L’inscription au tournoi entraîne l’acceptation du présent règlement.

Article 21. Règles spécifiques dans le tableau Handicap. La partie se jouera sur une seule manche de 33 pts, à élimination directe (sans les 2 pts d'écart). Le score initial sera dépendant du classement des joueurs. Le joueur le moins bien classé se verra attribuer 2 points d'avance par tranche de 100 points entre les classements des 2 adversaires. Le différentiel de départ ne pourra pas excéder 22 points d'avance.
Exemple: Un joueur à 500 pts jouant contre un joueur à 914 pts, a un différentiel de 4 tranches, il partira donc à 8-0. Les inscriptions du tableau Handicap peuvent se faire sur place.

Article 22. Le tirage au sort des tableaux aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableau à la Halle des Sports, 2 rue Paul LANGEVIN à GIGEAN (34770).

Article 23. Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias, réseaux sociaux, etc....).

Article 24. Gains et récompenses

		Gains		
Date	**Tableau**	**Vainqueur**	**Finaliste**	**Demi-finalistes**
Samedi 26	A	80€	40€	20€
	B	100€	50€	25€
	C	60€	30€	15€
	D	120€	60€	30€
	E	90€	45€	25€
	F	90€	45€	20€
	G	70€	35€	20€
	H	110€	55€	30€
	I	100€	50€	20€

		Gains		
Date	**Tableau**	**Vainqueur**	**Finaliste**	**Demi-finalistes**
Dimanche 27	J	90€	45€	25€
	K	50€	25€	10€
	L	500€	250€	120€
	M	70€	35€	20€
	N	110€	55€	30€
	O	80€	40€	20€
	P	120€	60€	30€
	Q	60€	30€	15€
	R	100€	50€	25€

Article 25. L’ASM Gigean se réserve le droit de refuser des inscriptions de joueurs suivant la situation.

Le président de l'ASMGIGEANTT
Jean-Pierre BELMONTE